Institut de recherche et d'information sur la rémunération

RAPPORT ANNUEL

1986 - 1987

Pour tout renseignement concernant ce rapport ou l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération, s'adresser à :

Institut de recherche et
d'information sur la rémunération
500, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1220
Montréal (Québec)
H3A 3C6

Téléphone : (514) 288-1394

Dépôt légal - 2e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-17545-X
ISSN 0832-6207

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

Conformément à la loi (L.R.Q. 1985, c. R-8.2, a.23), je suis heureux de vous transmettre le rapport annuel de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération pour l'année financière qui a pris fin le 31 mars 1987.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Institut et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Ministre du Travail, de la Main-d'oeuvre
et de la Sécurité du revenu,

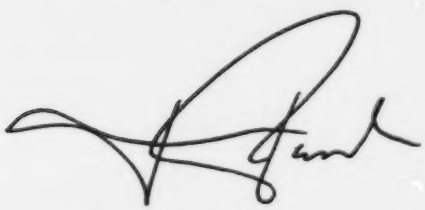

Pierre Paradis
Québec, le 15 juin 1987

Monsieur Pierre Paradis
Ministre du Travail, de la Main-d'oeuvre
et de la Sécurité du revenu
425, rue Saint-Amable, 4e étage
Québec (Québec)
G1R 4Z1

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la loi, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération pour l'exercice se terminant le 31 mars 1987.

Les objectifs de la première année d'opération complète de l'Institut furent de finaliser son recrutement et de parachever le développement de ses systèmes afin d'effectuer et de rendre public le rapport de ses constatations sur la rémunération globale des salariés québécois.

Ce rapport publié le 30 novembre 1986 est un point de départ vers le développement d'un outil de travail utile et acceptable pour les parties patronales et syndicales. À cet égard, l'Institut a été très attentif aux suggestions et commentaires qui ont accueilli la parution de ce document.

Les travaux de recherche de l'I.R.I.R. se sont également concrétisés par 17 autres publications qui portaient tant sur la rémunération que sur l'environnement économique. Ces dernières avaient pour but d'alimenter la réflexion des parties sur des questions de rémunération tout en les aidant sur un plan spécifiquement technique.

Pour répondre aux attentes de ses clientèles, les sensibiliser à la disponibilité de ses services, et leur donner accès à ses réalisations, l'Institut a intensifié son effort de communication.

Cet effort sera encore accentué au cours du prochain exercice en même temps que seront améliorés les instruments de recherche et consolidée l'expertise acquise.

Les nominations des membres externes du conseil d'administration n'ayant toujours pas eu lieu au 31 mars 1987, les affaires de l'Institut ont été administrées par un conseil d'administration restreint.

En fournissant aux parties des données susceptibles d'établir une base commune pour déterminer la rémunération des employés des secteurs public et parapublic, l'Institut entend contribuer à faciliter le dialogue entre les parties à la négociation.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération.

Le Président directeur général,

Jean Hérivault

Jean-Louis Hérivault
Montréal, le 15 juin 1987

Table des matières

I Présentation de l'Institut 9
Nature et composition 9
Fonctions 9
Structures 10
Organigramme 11

II Présentation des activités 13
Direction de la recherche 13
Direction administrative 15
Direction des communications 16
Secrétariat général 17
Services financiers 17

III États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 1987 19
Rapport du vérificateur 19
Bilan au 31 mars 1987 20
Revenus et dépenses et excédent de l'exercice terminé le 31 mars 1987 20
Notes complémentaires au 31 mars 1987 21

Annexe I Le personnel de l'Institut au 31 mars 1987 22

Annexe II Les membres du conseil d'administration au 31 mars 1987 23

I Présentation de l'Institut

Nature et composition

Créé le 19 juin 1985 en vertu de la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic, l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération est un organisme gouvernemental qui relève du ministre du Travail.

L'Institut est une corporation dont les affaires sont gérées par un conseil d'administration. La loi prévoit un conseil composé d'un maximum de dix-neuf membres dont un président, deux vice-présidents, six représentants de la partie syndicale et six de la partie patronale des secteurs public et parapublic, et quatre représentants du secteur privé dont deux des milieux syndicaux et deux des milieux patronaux. Le président et les deux vice-présidents, qui sont des permanents de l'Institut, ont été nommés par l'Assemblée nationale le 20 juin 1985. Ils ont des mandats d'au plus cinq ans qui sont renouvelables. Au 31 mars 1987, le conseil demeure restreint, les autres membres prévus par la loi n'étant pas encore nommés.

Fonctions

L'Institut a pour fonction première d'informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés des secteurs public et parapublic d'une part, et de celle des autres salariés québécois d'autre part. Pour ce faire, il analyse, évalue et critique des données provenant soit d'organismes effectuant des enquêtes de rémunération, soit de conventions collectives ou encore d'autres sources.

Il publie, au plus tard le 30 novembre de chaque année, le résultat de ses constatations. Cette publication a pour objectif d'aider les parties syndicales et patronales dans leurs travaux en leur fournissant des données objectives et uniformes afin d'établir des bases acceptées pour la détermination de la rémunération.

L'I.R.I.R. met à la disposition des analystes et des chercheurs des parties une banque de données sur les principales variables de l'environnement économique québécois et canadien ainsi que des prévisions trimestrielles sur la conjoncture économique.

l'Institut effectue et publie aussi des recherches sur des composantes de la rémunération globale afin d'aider les parties à négocier et les salariés ou le public en général à mieux comprendre le débat existant autour de la rémunération.

L'I.R.I.R. alimente lui-même ce débat par des publications incitant les parties à la réflexion et, conséquemment, à prendre position sur différents aspects de la rémunération.

À côté de ces activités permanentes, l'Institut peut répondre à des commandes plus spécifiques, notamment en exécutant des mandats résultant d'ententes entre les parties. Par sa neutralité, il peut en effet contribuer à maintenir un dialogue pouvant faciliter des ententes ultérieures.

Structures

L'Institut comprend trois unités administratives : la direction de la recherche, la direction administrative et une troisième unité qui regroupe la direction des communications et le secrétariat général. Les services financiers relèvent de la direction générale. Au 31 mars 1987, l'Institut comptait 23 employés permanents dont trois hors-cadres, trois cadres, onze professionnels, deux techniciens et quatre employés de soutien.

Organigramme

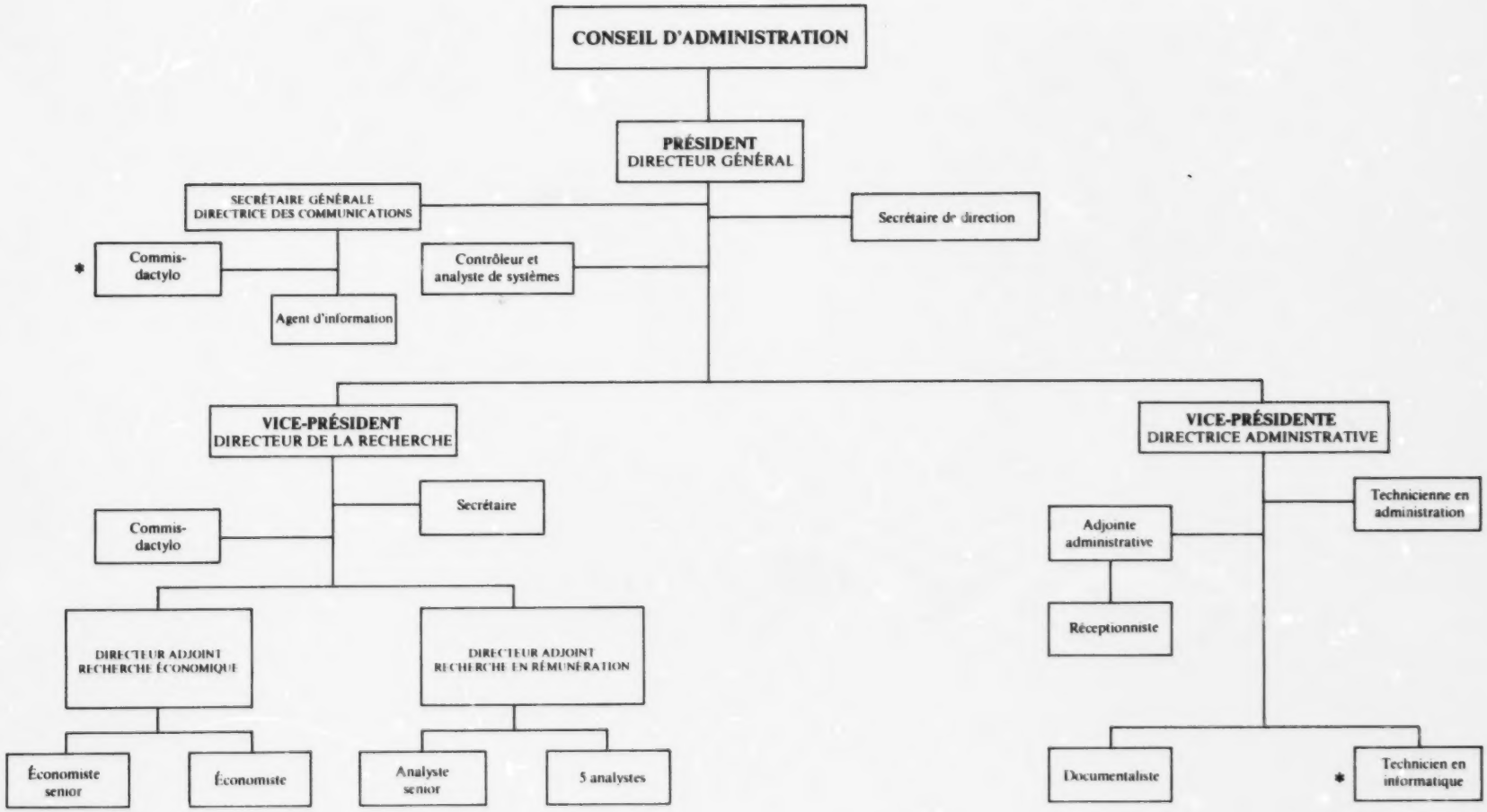

* Postes non comblés au 31 mars 1987

II Présentation des activités

Direction de la recherche

La direction de la recherche soutient par ses études et analyses l'exécution du mandat de l'Institut.

Le programme de recherche de l'Institut couvre deux aspects, la rémunération et l'environnement économique.

Les travaux reliés à la rémunération portent sur la comparaison des salaires et des avantages sociaux à partir des résultats d'enquêtes disponibles, des analyses des conventions collectives et d'enquêtes sur les prévisions salariales. En effet, dans le but d'éviter tout dédoublement et de maintenir au minimum le fardeau des répondants, l'I.R.I.R. a décidé d'analyser les données existantes plutôt que d'en produire de nouvelles.

Pour leur part, les travaux reliés à l'environnement économique portent d'abord sur l'analyse conjoncturelle et prévisionnelle des indicateurs de rémunération et des principaux indicateurs économiques influençant ces derniers.

L'objectif premier de la direction pour 1986-1987 était la comparaison des salaires et avantages sociaux. Pour ce faire, l'effort de l'I.R.I.R. a d'abord porté sur :

- le recrutement et la formation de l'équipe de recherche;
- la familiarisation aux thèmes et à l'environnement de recherche; et
- la réalisation de plusieurs études de faisabilité.

Le tout a conduit à la réalisation des rapports de recherche et du rapport sur les constatations du 30 novembre 1986.

Parallèlement, une banque de données économiques a été constituée pour appuyer les travaux de recherche sur l'environnement économique. D'autres études ont également été complétées.

Le programme de recherche pour 1987-1988 a été défini suite au rapport de novembre 1986 en ayant comme objectif d'approfondir certains éléments de la comparaison et de consolider l'expertise acquise dans chacun des domaines.

L'Institut a publié dix-huit études et rapports de recherche en 1986-1987 :

Rémunération

La comparaison en rémunération : résumé des orientations (19 pp.)

Ce document-synthèse intègre les constatations des études de faisabilité sur les sources de données et le développement d'outils conceptuels reliés à la problématique de la comparaison. Son objectif était de faire le point sur certaines orientations du rapport de novembre 1986. Les études de faisabilité qui lui ont servi de base s'intitulaient :

Emplois non-enquêtés - Inventaire de certaines méthodes permettant la comparaison (74 pp.)

Avantages sociaux et conditions de travail - Approche par indices qualitatifs (24 pp.)

Analyse de l'enquête du C.R.S.M.T. (25 pp.)

Méthodologie statistique de l'enquête du C.R.S.M.T. (30 pp.)

Comparaison entre la rémunération globale des employés des secteurs public et parapublic et celle des autres salariés québécois - Utilisation des conventions collectives comme sources de comparaison (100 pp.)

Quatre rapports de recherche ont été préparés en prévision du rapport de novembre 1986. Ils font état de la méthodologie utilisée et des analyses détaillées des diverses données.

Comparaison salariale - Méthodologie de recherche et analyses complémentaires (129 pp.)

Ce rapport tente de répondre à la question "Quelle est la différence entre le salaire moyen payé aux titulaires d'un emploi donné dans les secteurs public et parapublic et celui des autres salariés québécois occupant un emploi comparable?" La comparaison a été établie sur la base de 73 emplois-repères et à partir de cinq sources salariales.

La comparaison des avantages sociaux et conditions de travail - Méthodologie et analyses complémentaires (214 pp.)

Ce rapport tente de répondre à la question "Les avantages sociaux et les conditions de travail offerts aux salariés des secteurs public et parapublic sont-ils plus avantageux que ceux offerts aux autres salariés québécois?" Les résultats sont présentés selon trois mesures : la fréquence, les caractéristiques et les coûts des régimes. Deux banques de données sur les conventions collectives, trois enquêtes sur les fréquences et caractéristiques et trois enquêtes sur les coûts ont été retenues.

Évolution des salaires en 1986 et prévisions pour 1987 - Méthodologie et analyses complémentaires (44 pp.)

Les deux précédents rapports portaient sur l'année 1985; celui-ci fait état de l'évolution de la rémunération des autres salariés québécois en 1986 et de prévisions pour 1987.

Emplois non-enquêtés - Méthodologie et analyses complémentaires (137 pp.)

Afin d'apporter un éclairage sur la situation des emplois non-enquêtés, ce rapport établit les relativités salariales et le positionnement de ces emplois par rapport aux emplois-repères.

Deuxième rapport sur les constatations de l'I.R.I.R. - État et évolution des salaires, avantages sociaux et conditions de travail des salariés des secteurs public et parapublic par rapport à ceux des autres salariés québécois (148 pp.)

Partant des résultats des rapports de recherche de l'Institut, ce rapport-synthèse fait le point sur la comparaison, pour 1985, des éléments de la rémunération globale des employés des secteurs public et parapublic à ceux des autres salariés québécois. Pour 1986, l'I.R.I.R. décrit l'évolution des salaires dans les autres secteurs. Enfin, pour 1987, l'Institut fait état de prévisions tant salariales qu'économiques.

La sécurité d'emploi (45 pp.)

L'objectif de cette étude est de vérifier l'opportunité d'approfondir les recherches en matière de sécurité d'emploi. L'étude cherche à cerner la notion de sécurité d'emploi sur le plan conceptuel, à identifier les moyens et les sources susceptibles de révéler l'envergure du phénomène et à explorer les moyens permettant de quantifier sa valeur.

Environnement économique

Enrichissement collectif (35 pp.)

Ce rapport traite en premier lieu du concept de l'enrichissement collectif. Après avoir passé en revue les diverses approches pour mesurer la productivité, en avoir présenté les lacunes et en avoir discuté les résultats, l'étude analyse la répartition des gains de productivité et fait le lien entre l'enrichissement collectif et les finances publiques.

Prévisions économiques - Québec et Canada

Cette publication périodique présente un relevé et une analyse des principales prévisions sur les économies québécoise et canadienne.

Les facteurs déterminants du niveau des avantages sociaux - Une revue de la littérature (67 pp.)

Compte tenu des limites inhérentes aux sources de données qu'utilise l'I.R.I.R., il s'est avéré nécessaire de procéder à une recension des travaux ayant tenté de clarifier et d'estimer l'effet de certains facteurs (taille des entreprises, syndicalisation, etc.) sur le niveau des avantages sociaux.

Banque de données - Québec et Canada, 1961-1987 (92 pp.)

La banque de données dresse un portrait global semestriel de la situation économique québécoise et canadienne. Elle permet d'établir des comparaisons des différents facteurs économiques et de leur évolution. De plus, elle alimente les parties en données pour les négociations dans les secteurs public et parapublic.

Direction administrative

La direction administrative est responsable de la gestion humaine et matérielle de l'Institut.

Son objectif global pour l'année 1986-1987 était de finaliser la mise en marche des structures de l'I.R.I.R. sur le plan de la sélection du personnel, de l'embauche, de la création des politiques de gestion, des méthodes internes d'opération et de l'acquisition d'outils nécessaires pour son bon fonctionnement. Ainsi, la direction, en collaboration avec le contrôleur et analyste de systèmes, a doté l'I.R.I.R. d'un réseau informatique assurant un accès permanent et simultané des divers services aux données dont ils ont besoin, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Institut.

La direction administrative a ouvert 6 nouveaux dossiers du personnel, a défini les descriptions des fonctions des employés et a créé un cahier des politiques et procédures. Elle a aussi mis en marche le centre de documentation.

La direction administrative est appelée à répondre aux besoins des autres unités. À cette fin, elle a collaboré à des dossiers spécifiques de recherche et de communication tant sur le plan technique que sur le plan de la coordination. Elle a apporté son expertise, entre autres, à une session d'information et à la production de rapports.

De plus, la direction administrative doit faciliter l'expansion de l'I.R.I.R. et proposer des changements appropriés qui sont de sa compétence.

Enfin, la direction administrative a mis en pratique les principes de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics dont elle est responsable de l'application à l'Institut.

Direction des communications

La direction des communications a la responsabilité de faire connaître la mission, les activités, les réalisations et les constatations de l'Institut. Au fur et à mesure de l'expansion de l'Institut au cours de sa deuxième année, le rôle de la direction des communications a pris aussi une ampleur plus grande en raison du volume croissant des publications et des nouveaux besoins de promotion auprès des clientèles.

Les listes de contacts de l'Institut ont été élargies et informatisées et font l'objet d'une mise à jour régulière. Outre les parties syndicales et patronales des secteurs public et parapublic qui sont les clients prioritaires de l'Institut, les listes comprennent des organismes gouvernementaux provinciaux et fédéraux, des firmes de consultants, des centres et instituts de recherche, des groupes d'employeurs et d'employés non couverts par la loi, des centres de documentation, et les principaux médias. Elles totalisent plus de 700 noms. La politique de diffusion des publications a été révisée dans le but de mieux répondre aux besoins d'information des organisations syndicales et patronales et d'acheminer des documents appropriés à d'autres intervenants.

En plus d'effectuer la diffusion des publications - dix-huit rapports et études de recherche, le rapport annuel, et un dépliant promotionnel - la direction des communications a été chargée de s'assurer de la qualité du style et de la terminologie des rapports. Par ailleurs, elle a élaboré, en collaboration avec les autres services impliqués, des normes de présentation graphique et visuelle.

En novembre 1986, la direction a collaboré à l'organisation de deux sessions d'information à l'intention des parties syndicales et patronales pour expliquer le contenu du ***Deuxième rapport sur les constatations de l'I.R.I.R.*** D'autres réunions d'information sont en préparation pour le début du prochain exercice. L'Institut a participé à titre d'exposant au Congrès de l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec, en mars 1987. De plus, des contacts ont été établis avec des associations, organismes de services, clubs sociaux, regroupements de professionnels, consultants et universités pour proposer des représentants de l'Institut comme conférenciers ou membres de panels.

L'Institut a continué à développer ses contacts avec les journalistes des principaux médias, activité qui se poursuivra en 1987-1988. Trois communiqués de presse ont été diffusés au cours de l'année. Le premier portait sur la publication du rapport sur l'***Enrichissement collectif,*** en avril 1986. Le deuxième, en septembre 1986, rappelait le rôle de l'I.R.I.R. et signalait la parution prochaine du rapport de novembre. Le troisième annonçait la publication du ***Deuxième rapport sur les constatations de l'I.R.I.R.*** et faisait état du contenu de ce rapport. En février, l'I.R.I.R. a fait le point sur son rôle et ses activités et fait avancer le débat entourant la rémunération, en répondant à un éditorial paru dans ***Le Devoir.*** En mars, ***Le Devoir*** a publié une entrevue du Président et un article de l'I.R.I.R. sur sa revue de la littérature concernant les facteurs déterminants du niveau des avantages sociaux.

La direction des communications reçoit et donne suite à toute demande de renseignements adressée à l'Institut. En 1986-1987, 218 demandes ont été reçues, ce qui représente une augmentation de 250% par rapport à 1985-1986.

Les principaux sujets sur lesquels portaient ces demandes se regroupent en 4 catégories :

- salaires, échelles de salaire, descriptions de tâches, avantages sociaux, conditions de travail, méthodologie, données économiques 74%
- renseignements sur les publications de l'I.R.I.R. 16%
- renseignements sur la loi 37 et l'I.R.I.R. 5%
- demandes de services spécifiques 5%

Souvent, les demandes portent sur des questions en dehors du champ d'expertise de l'Institut; cependant, la direction des communications essaie, dans la mesure du possible, de référer les requérants à l'organisme approprié.

En vue de l'expansion des services fournis, un agent d'information s'est joint à l'équipe et un commis-dactylo sera engagé au début du prochain exercice.

Au 31 mars 1987, suite aux commentaires et demandes reçus de différentes clientèles et aux expériences de l'année qui prend fin, la direction des communications concentre son énergie sur l'articulation d'une stratégie des communications qui comportera un plan d'action apte à améliorer la compréhension de la mission et des réalisations de l'Institut.

Secrétariat général

Le secrétariat général s'occupe de la préparation et de la conservation des actes légaux de l'Institut. Il fournit des services de secrétariat auprès du conseil d'administration et coordonne le suivi des décisions du conseil. Il a également pour mandat de coordonner la préparation des documents récurrents, notamment le rapport d'activités de l'Institut et la documentation relative à l'étude des crédits budgétaires. D'autre part, il est responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et de la Loi sur les archives.

Services financiers

Les services financiers de l'I.R.I.R. sont responsables des opérations comptables de l'Institut, y compris la paie des employés. Cette dernière, ainsi que tous les registres comptables ont été informatisés au cours de cet exercice par le contrôleur qui est également l'analyste des systèmes de l'Institut.

Les services financiers sont également responsables de la conformité aux normes de l'I.R.I.R. des activités des différentes unités administratives sur le plan financier.

Des surplus ont été enregistrés par l'Institut au cours de l'exercice. Ils s'expliquent notamment par le fait que certains postes prévus n'étaient pas encore comblés au 31 mars 1987, par le faible niveau de dépenses d'un conseil d'administration réduit, par des revenus de placements, et par la vente des publications.

Pour le prochain exercice, les services financiers s'emploieront en particulier à établir une description plus détaillée des comptes dans le système informatique.

III États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 1987

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération au 31 mars 1987 ainsi que l'état des revenus et dépenses et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'Institut au 31 mars 1987 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

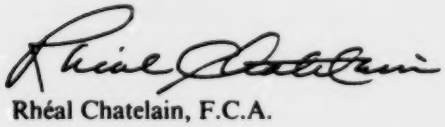

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 19 mai 1987

Institut de recherche et d'information sur la rémunération
(L.R.Q., chapitre R-8.2)

Bilan
au 31 mars 1987

	1987 $	1986 $
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à terme	284 423	99 901
Frais payés d'avance	33 757	2 941
Débiteurs	2 606	—
	320 786	**102 842**
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	128 937	37 877
Excédent	191 849	64 965
	320 786	**102 842**

Engagement (note 3)

Pour le conseil d'administration

Jean Hétivault

Hélène Mawhoch

Revenus et dépenses et excédent de l'exercice terminé le 31 mars 1987

	Exercice du 1er avril 1986 au 31 mars 1987	Exercice du 19 juin 1985 au 31 mars 1986
	$	$
Dépenses		
Traitements et avantages sociaux	882 363	365 746
Embauche et mutation	2 692	33 030
Honoraires professionnels	23 746	10 989
Représentation et déplacements	35 246	7 555
Loyer	179 835	77 234
Mobilier, équipement et agencement des aires locatives	122 665	137 294
Communications	17 574	17 226
Abonnements, cotisations et congrès	37 455	26 148
Impression	35 685	27 809
Fournitures et frais de bureau	45 440	20 895
Intérêts et frais bancaires	1 737	3 744
	1 384 438	**727 670**
Revenus		
Intérêts sur dépôts bancaires	24 037	6 095
Vente de rapports	2 185	1 640
	26 222	**7 735**
Excédent des dépenses sur les revenus	1 358 216	719 935
Subvention du gouvernement du Québec	1 485 100	784 900
Excédent de la subvention et des revenus sur les dépenses	126 884	64 965
Excédent au début	64 965	—
Excédent à la fin	**191 849**	**64 965**

Notes complémentaires
31 mars 1987

1. Constitution, fonction et financement

L'Institut de recherche et d'information sur la rémunération est une corporation constituée en vertu de la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et para-public, sanctionnée et entrée en vigueur le 19 juin 1985. Il a pour fonction d'informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine, d'autre part.

Les sommes requises pour les opérations de l'Institut sont payées à même les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement dans le cadre du budget du ministère du Travail (programme 2).

2. Conventions comptables

Les états financiers de l'Institut ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Immobilisations

Les achats de mobilier et d'équipement ainsi que les frais pour l'agencement des aires locatives sont imputés aux opérations.

Régime de retraite

La contribution de l'employeur au régime de retraite des employés de l'Institut est assumée par le gouvernement du Québec et n'est pas présentée aux états financiers.

3. Engagement

Bail à long terme échéant en 1991 pour des locaux administratifs au loyer annuel de 145 608 $.

Annexe I

Le personnel de l'Institut au 31 mars 1987

Direction générale

Président directeur général	**Jean-Louis Hérivault**
Secrétaire de direction	Danielle Drapeau
Contrôleur et analyste de systèmes	Jean-Guy Cloutier

Direction de la recherche

Directeur de la recherche	**Luc Bessette**
Secrétaire	Lucille Plante
Commis-dactylo	Lucie Pelletier
Directeur adjoint - recherche en rémunération	**Kevin O'Farrell**
Analyste senior	Jean-François Lewis
Analyste	Lyne Drapeau
Analyste	Josée Guérer
Analyste	Martine Nadeau
Analyste	Paula Santos
Analyste	Christopher Thom
Directeur adjoint - recherche économique	**Gaétan Lévesque**
Économiste senior	Pierre St-Amour
Économiste	Bruno Gingras

Direction administrative

Directrice administrative	**Hélène Wavroch**
Adjointe administrative	Hélène Sirois
Technicienne en administration	Guylaine Thomassin
Réceptionniste-dactylo	Johanne Charland
Documentaliste-recherchiste	Josée Grenier

Secrétariat général et direction des communications

Secrétaire générale et directrice des communications	**Elaine Baxter McLeay**
Agent d'information	Michel Durand

Annexe II

Les membres du conseil d'administration au 31 mars 1987

Président	**Jean-Louis Hérivault**
Vice-présidente	**Hélène Wavroch**
Vice-président	**Luc Bessette**
Secrétaire générale (non-membre du conseil)	Elaine Baxter McLeay